

Nom de l'école ou du RPI : RPI Grémévillers / Morvillers / Omécourt

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

réuni le vendredi 22 octobre 2021

de 18h à 20h – Grémévillers

PARTICIPANTS

	Présents	Absents	Excusés
Directeur	M. GONTHIER		
Enseignants de l'école	Mmes LALOUX, SAMIER, REGNIER, M. SZKUDLAREK		Mme DUHAMEL
Maire(s)	MM. TRANCART, NOTTEBOOM		
Conseiller municipal	Mme VANLAEYS		M. LUGINBÜHL
Président du RPI	M. ANCELIN		
Délégués des parents d'élèves	Mmes DEPUILLE, HOUET, COYOT, DEBRIE, FOURAY, HOUET	Mme LAHAXE	Mme BEUVRIER

THEMES ABORDES**ORDRE DU JOUR** **Vote du règlement intérieur** **Projet d'école** **Avis et suggestions sur la vie de l'école :**

- rythmes scolaires
- actions pédagogiques
- utilisation des moyens alloués
- intégration d'enfants handicapés
- activités périscolaires
- restauration scolaire
- hygiène scolaire
- protection et sécurité
- utilisation des locaux scolaires
- autre(s) à préciser

 Informations sur :

- le choix des fournitures
- l'organisation de l'aide spécialisée
- les rencontres parents/enseignants
- autre(s) à préciser

- Vote de fusion des conseils d'école et résultats des élections
- Approbation du règlement intérieur
- Effectifs, répartitions et effectifs prévisionnels
- Présentation des comptes des coopératives scolaires
- Exercices PPMS
- Projets scolaires
- Questions diverses

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Orientations et décisions prises :

- Vote de fusion des conseils d'école et résultats des élections

Les membres des conseils d'école sont favorables à la fusion des conseils d'école à l'unanimité.

M. GONTHIER présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

À Grémévillers,

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	138
Nombre de votants	61
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés (S)	60
Taux de participation	44.20%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	4
Quotient (S/N)	15.00

Mesdames DEBRIE, HOUET, FOURAY et COYOT sont élues titulaires.

Madame GAUTRAND est élue suppléante.

À Morvillers,

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	104
Nombre de votants	65
Nombre de bulletins blancs ou nuls	10
Nombre de suffrages exprimés (S)	55
Taux de participation	62.50%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	2
Quotient (S/N)	27.50

Mesdames DEPUILLE et BEUVRIER sont élues titulaires.

Mesdames LAHAXE et VANLAEYS sont élues suppléantes.

M. GONTHIER propose, à compter de la prochaine rentrée scolaire 2022-2023, de ne voter que par correspondance. M. GONTHIER ne peut pas tenir les bureaux de vote des deux écoles. De plus, aucun parent, cette année, ou très peu habituellement, ne se déplace aux écoles.

Les membres du conseil d'école sont favorables à la proposition à l'unanimité.

M. GONTHIER remercie les collectivités pour le prêt des urnes, Mme HOUET pour le dépouillement le vendredi soir et les représentants de parents d'élèves pour l'aide à la préparation du matériel de vote.

- Approbation du règlement intérieur

M. GONTHIER présente le règlement intérieur de l'école et précise qu'aucun changement n'a été enregistré.

M. GONTHIER insiste sur les horaires des écoles qui sont les heures de début et fin de cours.

De plus, il rappelle que l'absence des élèves doit être prévenue le plus tôt possible (avant 8h50) puis justifiée dans le cahier de liaison.

M. ANCELIN informe que les absences à la cantine doivent être prévenues 48 heures à l'avance dans le cas d'absences prévisibles. Les familles peuvent contacter le SIRS, par mail de préférence (sirs60380@orange.fr). À défaut, une facturation pourra être établie.

M. GONTHIER informe que ce règlement s'applique aux élèves dès 3 ans dont la scolarité est devenue obligatoire. Tous les élèves sont tenus d'assister aux cours, y compris l'après-midi, sauf demande d'assouplissement de la journée scolaire acceptée par l'IEN jusqu'aux vacances d'octobre.

M. GONTHIER rappelle que les enfants de maternelle ne peuvent être remis uniquement qu'aux adultes que les représentants légaux ont désignés. À partir des classes élémentaires, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leurs enseignants jusqu'aux portes de l'école. Les enfants sont alors sous la responsabilité des parents.

Les enseignants maintiennent la surveillance en cas de retard, mais compte-tenu du transport scolaire et à défaut d'avoir prévenu l'école, les enseignants remettront les enfants aux services périscolaires.

Les membres du conseil d'école sont favorables à la proposition à l'unanimité.

- Effectifs, répartitions et effectifs prévisionnels

M. GONTHIER présente les effectifs au 22 octobre 2021

- 12 PS - 16 MS - 20GS - 23CP - 21CE1 - 15 CE2 - 14 CM1 - 27 CM2

Pour Grémévillers :

Classe	Enseignant	Répartition	Effectif classe
PS/MS	Mme DUHAMEL	12 PS/12 MS	24
MS/GS	Mme REGNIER	4 MS/20 GS	24
CP	Mme SAMIER	23 CP	23
CE1	M. SZKUDLAREK	21 CE1	21
SOUS-TOTAL			92

Pour Morvillers :

Classe	Enseignant	Répartition	Effectif classe
CE2/CM1	M. GONTHIER	15 CE2/14 CM1	29
CM2	Mme LALOUX	27 CM2	27
SOUS-TOTAL			56
TOTAL			148

4 enfants inscrits et présents à la rentrée ont été radiés, 1 élève de GS déménage pendant les vacances d'octobre, soit 147 élèves au 8 novembre.

Pour la rentrée de septembre 2022, les collectivités ont remis le nom des enfants nés en 2019 domiciliés dans les communes.

Morvillers	Grémévillers	Omécourt	Extérieur connu
6	4	0	1

Soit 11 élèves entrant en Petite Section pour 27 départs au collège, 131 élèves.

Les membres du conseil d'école étudient les différentes raisons qui poussent les familles à scolariser leur enfant dans d'autres écoles ou à se tourner vers l'enseignement par correspondance et recherchent des solutions pour augmenter les effectifs de l'école, comme la scolarisation dès 2 ans.

M. GONTHIER informe que les enfants de moins de 3 ans ne seront comptabilisés que pour la rentrée de septembre 2023.

- Présentation des comptes des coopératives scolaires

Les mandataires, Mesdames LALOUX et SAMIER, présentent les comptes des coopératives scolaires et remarquent une baisse significative des dons à la coopérative par les familles. Un appel aux dons pourra être lancé.

À Morvillers :

- 4964,90 € sur les comptes et 6 € de caisse
- Peu de mouvements en sortie (dépenses : projet musique, cotisation OCCE et frais de tenue de compte), les recettes sont des dons de début d'année, des subventions mairies et la vente de photos

À Grémévillers :

- 9781,18 € sur les comptes et 73,63 € de caisse
- Les recettes sont des dons des parents, des subventions mairies et la vente des photos (ancien legs de M. BLOT) ; les dépenses sont la cotisation OCCE et l'équipement en jeux éducatifs.

M. GONTHIER précise comment sont utilisés les crédits SIRS et à quoi sert la Coopérative scolaire. Ainsi, les crédits SIRS permettent d'équiper les classes en fournitures scolaires, manuels scolaires et mobiliers (tableaux numériques, armoires, ...). La coopérative scolaire permet, quant à elle, de financer des projets pédagogiques (sorties scolaires, projet spécifique, ...).

- Projets scolaires

M. GONTHIER présente donc les projets des différentes classes et les sorties pédagogiques envisagées et financées par la coopérative scolaire, selon la situation sanitaire du moment.

Les classes élémentaires pratiqueront dans l'année entre 8 et 16 semaines de natation (les classes de Morvillers s'y rendront au premier semestre puis ce seront les classes élémentaires

de Grémévillers).

Les classes élémentaires pourront se rendre au gymnase de Songeons pour pratiquer l'EPS (premier semestre pour les classes élémentaires de Grémévillers puis second semestre pour Morvillers).

Le transport vers ces structures sportives est pris en charge par la CCPV.

Classes maternelles : Mme REGNIER et Mme DUHAMEL prévoient d'organiser une sortie pédagogique au ranch de Laigneville.

Classes de MS-GS, CP et CE1 : M. SZKUDLAREK, Mmes REGNIER et SAMIER participent au projet des ambassadeurs du tri de la CCPV et bénéficient d'une animation autour du tri et du recyclage.

Les classes de CP et CE1 prévoient une sortie pédagogique au Parc de Clères avec un travail sur les animaux (visite du zoo et atelier pédagogique).

Les classes de CP, CE1, CE2 –CM1 et CM2 participent au projet « Foot à l'école ». Un car de la FFF-Ligue des Hauts-de-France anime deux séances par classe à la découverte du football et de ses valeurs. La seconde séance a été annulée, les classes attendent la proposition d'une date de report.

La classe de CE2-CM1 participe au projet « Rugby à l'école » animé par le BRC pour découvrir l'activité rugby (6 séances d'avril à juin), est inscrite au projet « école et cinéma » (3 films par an et travail autour du cinéma) et souhaite organiser un projet autour des jeux de société avec l'APE.

La classe de CM2 participe au projet « Musique » avec l'EMION dont le financement a été demandé au SIRS.

Les classes de CE2-CM1 et CM2 sont intéressées par une inscription à l'USEP (avec financement de la coopérative scolaire, 2-3 rencontres avec d'autres classes, selon le protocole sanitaire et possibilité de brassage) et réfléchissent à une classe de découverte. Les délais étant trop courts pour un projet en montagne, la classe de découverte pourrait être orientée vers la mer ou vers la nature. Le financement serait à réfléchir avec plusieurs partenaires de l'école (coopérative, SIRS, APE).

Enfin, la CCPV propose un axe culturel et permet aux classes de MS-GS, CP, CE1, CE2-CM1 et CM2 d'assister à un spectacle de théâtre, de cirque, ...

La classe de PS-MS n'est pas encore concernée par la programmation.

M. GONTHIER informe les membres du Conseil d'école que le Projet d'école sera évalué et de nouveau rédigé dans l'année.

- Exercices PPMS

Monsieur GONTHIER présente les exercices prévisionnels pour le PPMS.

Dans l'année 2021-2022, 4 exercices PPMS seront réalisés (2 exercices d'évacuation, 1 exercice de confinement et 1 exercice Intrusion)

Le premier exercice a eu lieu dans les écoles le lundi 27 septembre à 10h30 à Morvillers et à 11h à Grémévillers.

Les comptes rendus ont été envoyés aux collectivités. Les exercices se sont bien déroulés, toutefois, le signal n'a pas été entendu par les classes les plus éloignées, la réaction a été possible grâce à l'information et la surveillance des enseignantes et des ATSEM. Après réflexion avec la collectivité, un incendie ne se produit pas dans les 3 bâtiments en même temps. Ainsi, l'alerte d'évacuation ne doit pas être donnée pour les 4 classes en même temps mais une alerte par bâtiment.

- Questions diverses

M. GONTHIER informe qu'aucune question n'a été reçue avant la réunion. Aucune question diverse n'est posée lors du Conseil.

M. GONTHIER précise que les questions diverses doivent être communiquées 48 heures avant.

M. ANCELIN demande également qu'on lui communique les questions 48 heures avant afin d'y apporter une réponse précise et demande de ne pas attendre le Conseil pour informer de problèmes qui peuvent être traités directement.

L'équipe pédagogique remercie le SIRS pour sa participation au spectacle et aux livres de Noël. M. GONTHIER informe que le SIRS a reçu différents devis pour des spectacles onéreux mais de meilleure qualité.

M. NOTTEBOOM revient sur les effectifs et précise le coût d'un élève par commune (environ 1300€). M. TRANCART précise qu'il constate une baisse de population sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h44.

Problèmes en suspens :

/

A Morvillers, le 22/11/2021.

M. SZKUDLAREK, secrétaire de séance

M. GONTHIER Nicolas, Directeur